

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 08/2017
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER
Séance du 1^{er} Juin 2017

Compte rendu du Conseil d'administration du 29 mars 2017

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 29 mars 2017.

Nombre de votants : 27 Pour : 27 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2017

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES